

COMMUNE DE MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE

Département du Doubs

Séance de conseil municipal du 25 mai 2021

A 20h

Convocation : 21 mai 2021

Président de séance : CORNE Patrick

Secrétaire de séance : PETITJEAN Danielle

Conseillers présents :

CORNE Patrick ; GROSJEAN Michel ; CASANOVA Marie-Françoise ;
GALLARDO José ; JEANNIN Mauricette ; ORMAUX Jean ; POMARO
Marie-Ange ; PETITJEAN Danielle ; JANIER-DUBRY Catherine ; BECOULET
Bernard ; TANGUY Jean-François ; STADLER Jean-Charles ; BAILLY Pascale ;
COLLOT Christine

Conseillers absents :

ROUSSEL Frédéric (procuration à GALLARDO José)
DEVILLERS Martial (procuration à CORNE Patrick)
GUILLON Nadia (procuration à PETITJEAN Danielle)
SCHERRER Stéphanie
KOZIURA Jérôme (procuration à BAILLY Pascale)

Ordre du jour :

1. Construction cantine et salle périscolaire : choix des entreprises
2. Création d'un poste d'adjoint technique contractuel

01- CONSTRUCTION CANTINE ET SALLE PERISCOLAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES

Le Maire informe le conseil municipal des étapes de la procédure de consultation pour les marchés de travaux de la cantine :

- Lancement de la procédure : délibération n°19/2021 du 16/03/2021
- Annonce légale : Est Républicain du 17/03/2021
- Mise en ligne sur la plateforme des marchés sécurisés : 12/03/2021
- Date de clôture : 15/04/2021

45 réponses, réparties de la manière suivante :



**nombre
d'offres**

2	Gros œuvre - VRD	3
3	Charpente - couverture - bardage	3
4	Façades	3
5	Menuiserie extérieure	1
6	Menuiserie intérieure	4
7	Doublage - peinture	5
8	Chape - carrelage - faïence	5
9	Sols souples	4
10	Ascenseur	3
11	Plomberie - sanitaire	3
12	Chauffage - ventilation	2
13	Electricité	8
14	Photovoltaïque	4

1^{ère} réunion de la commission d'appel d'offre : le 07/05/2021

Phase d'analyse ; demande de compléments d'information ; négociation :
lots 3 – 5 – 12 – 13 et 14

2^{ème} réunion : le 20/05/2021, proposition de choix des entreprises :

LOT	Entreprise	Ville	HT	TTC
2 - Gros œuvre - VRD	CHAILLET	70150 MARNAY	372 498.80	446 998.56
3 - Charpente, couverture, bardage	CEM	21560 COUTERNON	150 088.70	180 106.44
4 - Façades	BOVE	88200 SAINT ETIENNE LES REMIRONT	91 769.56	110 123.47
5 - Menuiseries extérieures	VD Menuiserie	25110 BAUME-LES-DAMES	94 994.55	113 993.46
6 - Menuiserie intérieure bois	Ingénierie Bois NOROY	25640 MARCHAUX-CHAUFONTAINE	134 309.50	161 171.40
7 - Cloisons plafonds peinture	FILIPPI	39100 DOLE	93 015.50	111 618.60
8 - Chape carrelage faïences	L'art du carrelage 25	25770 SERRE-LES-SAPINS	52 221.00	62 665.20
9 - Sols souples	FILIPUZZI	70000 VESOUL	12 177.50	14 613.00
10 - Ascenseur	Orona Acrem	21850 SAINT-APOLLINAIRE	18 950.00	22 740.00
11 - Plomberie sanitaire	PALISSOT	70700 BUCEY-LES-GY	26 170.70	31 404.84
12 - Chauffage ventilation	PALISSOT	70700 BUCEY-LES-GY	179 000.00	214 800.00
13 - Electricité	DROZ	21000 DIJON	107 879.00	129 454.80
14 - Photovoltaïque	France SOLAR	67720 HOERDT	49 000.00	58 800.00
TOTAL			1 405 444.81	1 686 533.77



Après délibération, le conseil municipal :

- Entérine le choix fait par la commission, comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces des marchés.

Adopté par 18 voix pour.

02- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Le conseil municipal, après délibération crée un poste d'adjoint technique contractuel avec les caractéristiques suivantes :

- Contrat est conclu pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité sur la base de l'article 3.I 2° de loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale
- Dates : du 03/05/2021 au 31/08/2021
- Temps de travail : 35/35^e
- Grade : adjoint technique territorial
- Indice brut de rémunération : 387

Le conseil municipal charge le maire à signer le contrat.

Adopté par 18 voix pour.